

Ecole Clericale de Périgueux

L'Ecole Clericale située au faubourg St. George de Périgueux et dont M^{onsieur} Baudry avait fait les premiers fondements, commença à fonctionner sous son Coeur Episcopat, en l'année 1862. Le but de cette fondation était de former quelques enfants pour les cérémonies de la Cathédrale et de préparer pour le petit séminaire de Bergerac ceux d'entre eux qui présenteraient des garanties pour l'Etat Ecclésiastique.

Après la mort de M^{onsieur} Baudry, son successeur M^{onsieur} Dabent, voulant donner à cet établissement une plus grande extension et en faire un second petit séminaire diocésain, fit ajouter de nouvelles constructions à celles qui existaient déjà et en fit une maison à recevoir environ cent cinquante élèves.

à l'ouverture des classes de l'année 1866 il confia la direction de cet établissement aux prêtres de la Congrégation de St. Basile. il voulut en même temps y appeler des religieuses qui seraient chargées du soin de l'infirmerie, de la lingerie et de la cuisine et il s'adressa, dans ce but, à la Congrégation des Sœurs de St. Marthe de Périgueux.

pour répondre au Vœu de la grandeur, deux religieuses y furent envoyées vers le milieu de l'année, c'est-à-dire, aux vacances de Pâques de 1867, en attendant qu'on pût leur en adjoindre une troisième. Il fut convenu que l'établissement donnerait à la maison-mère de St. Marthe une somme annuelle de cent cinquante francs pour chacun des élèves pour frais de nourriture, d'entretien, &c. dont la maison-mère reste chargée. cette condition existe pour les deux religieuses qui y ont été envoyées, comme elle existera pour celles qui y seront envoyées plus tard.

aux vacances de l'année 1868, M^{onsieur} voulant augmenter le nombre des religieuses de manière à n'avoir pas besoin de domestiques laïques et la Congrégation ne pouvant pas fournir le nombre de sujets demandés, les deux Sœurs ont été retirées et ont cédé la place à une autre Congrégation.